

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **26 (1888)**

Heft 17

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190372>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pour ce qui est de ses habitudes religieuses, ses sentiments de piété, je ne me permettrai pas de juger une chose que personne n'a le droit de juger. Seulement, la légende d'Asmodée ne nous a-t-elle pas révélé quelle fraction désolante de fidèles remplissant les églises catholiques de France, s'y trouve réunie pour les intérêts de l'amour?

Sophie TROTTENVILLE.

Le général Boulanger fait tant parler de lui, qu'il ne se passe pas de jours sans qu'on entende poser cette question : « Mais d'où peut venir une telle popularité ? qu'est-ce que cet homme a donc fait ? et quels sont ses états de service ? » Sa biographie, très complète, qui vient de paraître dans le supplément du grand dictionnaire de Larousse, va nous l'apprendre.

« Le général Boulanger est né à Rennes en 1837. Sorti de Saint-Cyr en 1856, comme sous-lieutenant au 1^{er} tirailleurs algériens, il se distingua pendant l'expédition de Kabylie, en 1857. En Italie, en 1859, sa belle conduite à Turbigo, où un coup de feu l'atteignit en pleine poitrine, lui valut la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Après la paix de Villafranca, il retourna en Afrique et fut promu lieutenant en 1860. Bientôt il s'embarqua pour l'expédition de l'Indo-Chine, et, du 15 octobre 1861 au 3 mai 1864, il prit part à tous les combats, se faisant remarquer par son entrain à la tête de ses hommes. Le 21 juillet 1862, il avait été nommé capitaine. En 1864, il revint en Afrique; puis fut désigné pour occuper, à l'Ecole de Saint-Cyr, l'emploi de commandant de compagnie. Au 15 juillet 1870, il fut promu chef de bataillon. Ce bataillon, faisant partie de l'armée de Paris, dès les premières affaires, son chef se fit promptement remarquer, et en novembre, on lui confia, comme lieutenant-colonel, le commandement du 114^e de ligne.

A Champigny, une balle lui fracassa l'épaule, mais il ne quitta pas son régiment et le conduisit avec une extrême vigueur, électrisant ses hommes et les maintenant sous le feu. En janvier 1871, il était promu colonel du 114^e. C'est en cette qualité qu'il prit part au second siège de Paris. Le 22 mai, en enlevant une des dernières barricades de l'avenue d'Orléans, il reçut une balle au coude gauche. Cité deux fois à l'ordre du jour de l'armée de Versailles, il fut en outre promu officier de la Légion d'honneur (24 juin 1871).

Nommé général de brigade en 1880, et n'ayant servi que dans l'infanterie, il voulut connaître les autres armes et obtint le commandement de la 14^e brigade de cavalerie, dont il s'acquitta avec une grande distinction. Le 16 mai 1882, il fut nommé directeur de l'infanterie au ministère de la guerre, où il prit alors une part active à de nombreuses réformes. »

Cet état de service est certainement très beau, et l'on comprend les gamins de Paris chantant :

C'est Boulange, lange, lange
C'est Boulanger qu'il nous faut.

Mais cela veut-il dire que le monde entier doit s'occuper journalièrement du général, et que M. Car-

not doit lui céder le fauteuil ? Non, le général est un bon et brave soldat ; mais il n'est pas le seul en France.

L'article de notre aimable correspondante, Madame Anastasie Latour, ayant pour titre : *La Lausannoise, jugée par une Française*, nous a valu, sous forme de chanson, la charmante réponse qu'on va lire :

La Lausannoise,

CHANSON D'ÉTUDIANTS.

Air : *Si le roi m'avait donné, Paris, sa grand'ville...*

J'ai, messieurs, bien parcouru
La machine ronde,
D'amour, jamais dépourvu,
A travers le monde ;
Mais du vieux jusqu'au nouveau
Aucune femme ne vaut
Une Lausannoise, ô gué !
Une Lausannoise.

J'ai trouvé chez les Anglais
Mainte belle fille,
Dans les champs ou les palais,
Les bourgs ou la ville.
Plus d'une a de la beauté,
Mais pas la franche gaité
De la Lausannoise, ô gué !
De la Lausannoise.

Passant chez les Allemands,
J'admire la blonde ;
Malgré ses yeux si brillants
Et sa taille ronde,
J'aime mieux l'air si charmant
Que donne le bleu Léman
A la Lausannoise, ô gué !
A la Lausannoise.

Quand vous voudrez vous charger
Des soins d'un ménage,
N'allez pas à l'étranger,
Ce serait dommage.
Choisissez, sans hésiter,
Celle que je veux chanter,
C'est la Lausannoise, ô gué !
C'est la Lausannoise.

On lui reproche, à Paris,
De manquer de grâce,
De voir toujours un mari
Dans celui qui passe.
Mais sur ce chapitre-ci,
Les Parisiennes aussi
Sont des Lausannoises, ô gué !
Sont des Lausannoises.

Jeunes gens pleins de vigueur,
Vous avez, je pense,
Dans un coin de votre cœur,
Un amour qui danse.
Que, dans la société,
Chacun boive à la santé
De la Lausannoise, ô gué !
De la Lausannoise.

X. Y. Z.